



Prélude 2

Traduire la couleur du sujet
Dominique Marin

En 1973, Lacan affirme que l'interprétation analytique inventée par Freud relève de « l'ordre de la traduction », ce qui provoque toujours une perte, ajoutant, « eh bien ce dont il s'agit, c'est en effet, que l'on perde ; on touche, n'est-ce pas, que cette perte c'est le réel lui-même de l'inconscient.¹ » Cette perte est réelle, elle relève du rapport sexuel impossible à écrire, et surgit en fin de cure comme ce que j'appelle *reste intraduit*. Il arrive que ce résidu de l'interprétation soit approché d'assez près dans la procédure de la passe.

Elisabete Thamer l'a rappelé dans son argument de présentation, les cartels de la passe se veulent résolument plurilingues. Cette dimension me semble d'autant plus précieuse qu'elle permet de se démarquer d'un mouvement émergeant dans notre époque. L'affaire de la poétesse Amanda Gorman, survenue malgré elle, à propos de son poème *The Hill We Climb* écrit pour l'investiture du président Joe Biden, est édifiante. Puisque Gorman porte une couleur de peau dite noire, certains exigent qu'elle soit traduite par un poète portant la même couleur. On connaît la logique qui s'appuie sur ces revendications de reconnaissance sociale. L'analyste n'est pas là pour juger des phénomènes de société mais pour tenter de les interpréter. Les poètes ne sont pas à l'abri des prisons identitaires de l'imaginaire. Est-ce à dire qu'un poète ne peut être correctement traduit que par un autre portant la même couleur ? Et cette couleur, doit-elle s'arrêter à la couleur de la peau ou bien également concerner le genre, sachant « qu'il peut y avoir une femme couleur d'homme, ou homme couleur de femme² » ; et pourquoi pas, aussi, en faire une question de génération, voire de géographie ? Dans cette logique, purement identitaire, un poète ne peut être traduit que par un semblable de même couleur de peau, de même genre, de la même génération, du même pays. Seul lui-même pourrait finalement être autorisé à se traduire.

Si notre École, c'est-à-dire chaque analyste en sa pratique, est orientée, c'est bien par le réel du non rapport sexuel auquel objecte l'objet *a*, justement défini par Lacan comme « perte dans l'identité³ ». Notre École ne peut aller dans le sens du courant ségrégationniste et identitaire de l'époque, car l'analyste connaît les recommandations de Lacan sur ce qu'il doit savoir : « où son époque l'entraîne dans l'œuvre continuée de Babel, et qu'il sache sa fonction d'interprète dans la discorde des langages.⁴ » La discorde des langues n'a rien à voir avec les langues nationales car elle loge au cœur de chaque être parlant. L'analysant, nécessairement en quête de soi dans sa cure, bute sur ces bribes de langage hors sens que le discours intérieur de ses pensées inconscientes abrite en son fond.

La cure, comme les dispositifs internationaux de la passe, œuvrent contre tout entre-soi en prenant en compte la couleur *pastoute* traduisible de l'être parlant. « L'être de la couleur⁵ » de sexe ne dit pas grand chose du sujet, nous rappelle Lacan. Yves Bonnefoy, poète et essayiste

français, se demandait, lui, comment traduire, poétiquement, la couleur rouge de telle fleur éphémère à l'aide du mot rouge qui exprime le concept éternel d'une couleur.

¹ J. Lacan, interview sur France Culture en juillet 1973, à l'occasion du 28^{ème} Congrès international de la psychanalyse, à Paris et publié par *Le Coq-Héron*, n. 46-47, Paris, 1974, version du site de Patrick Valas.

² J. Lacan, Le Séminaire, livre XXIII, *Le sinthome*, Paris, Seuil, 2005, p. 116.

³ J. Lacan, Le Séminaire, livre XVI, *D'un Autre à l'autre*, Paris, Seuil, 2006, p. 21.

⁴ J. Lacan, « Fonction et champ de la parole et du langage », *Écrits*, Paris, Seuil, 1966, p. 321.

⁵ J. Lacan, Le Séminaire, livre XXIII, *Le Sinthome*, *op. cit.*, p. 116.